



Dissolution et liquidation d'une SATRL

Par **expeuser**, le **21/04/2022** à **14:21**

Bonjour,rrnrnJ'aimerais faire la dissolution et liquidation d'une SARL suite au décès de l'associé. Il reste maintenant la gerante et le fils de l'associé qui hérite des parts de son père. Les parts étaient de 300 € pour la gérante et de 200 € pour l'associé, maintenant le fils a 3/8 des 200.rrnrnAu vu de ces changements, est-on obligé de faire une modification de statut de la SARL avant la dissolution et liquidation ? Peut-on procéder directement à celle-ci sachant que j'ai le document du notaire qui stipule l'héritage des parts ?rrnrnMerci.

Par **expeuser**, le **21/04/2022** à **19:46**

merci pour votre reponse,rrnrnje voudrais la liquider car elle n'a plus d'activité et n'interesse ni le gerant ni moi heritier de 200 part /500, donc la societe ne sert a rien et va imposer des frais de gestion annuels.rrnrnje desire en finir avec ma succession et cette société en fait partie, une fois tout fini je peux reprendre ma vie normale.rrnrnrrnrnla gerante est d'accord pour fermer il reste un associé moi meme pret a fermer.rrnrnrrnrntout est payer tout est pret a etre fermer, la notaire est assez debordee et ne reponds pas aux emails du coup ce n'est jamais pratique d'echanger avec, l'expert comptable debordee jusqu'en juin et ce n'est pas la comptable qui gerait la société avant (me conseil de prendre un avocat couteux specialisé droit de sociétés), du coup c'est comme engager n'importe quel comptable.rrnrnrrnrnest ce vraiment un expert comptable qui peut faire toutes les demarches de dissolution et liquidation? je cherche une solution pas trop couteuse, un avocat me demande 150 euros pour un entretien dont la duree n'est pas definie d'avance.rrnrnmerci a vous

Par **expeuser**, le **21/04/2022** à **19:54**

pensez vous quernnest on obligé de faire un modification de statut de la sarl avant la dissolution et liquidation ?rnrnaussi, rnrnsi je donne mes parts a la gerante est ce que la procedure est simple?rnrncar s'il n'y a pas de benefices dans cet entreprise pourquoi m'embeter à la dissoudre et a la liquider vu la complexité du processus.rnrnmerci

Par **expeuser**, le **21/04/2022** à **20:06**

merci pour votre reponsernrnoui j'ai envoyé un email à une personne contactée grace au cci, mais apparemment elle me ferait un devis (le prix risque d'etre élevé) et pas de reponse.rnrnrnrnoui c'est pour ça que je demande si c'est pas plus judicieux de donner mes parts a la gerante et de lui laisser gerer sa sarl, mais je ne voudrais pas perdre le peu d'heritage qui me reste en lui donnant mes parts, j'ai besoin de cet argent pour des frais, donc je prefererais m'embeter a cloturer la société si j'y perds de mon heritage.rnrnmerci

Par **expeuser**, le **21/04/2022** à **20:09**

CCA c'est compte courants ?rnrncar oui le notaire a une somme recupérés de tous les comptes perso et société je crois.rnrnrnrnEN sommeil ? ça ce serait génial ! je ne connaissais pas cette option.rnrnrnrn150 euros c'est possible mais j'ai l'habitude de me débrouiller tout seul donc ça m'embête de donner de l'argent pour deux trois conseils sans durée d'echange etabli au preable ce qui me parait logique quand on depense de l'argent

Par **expeuser**, le **21/04/2022** à **20:12**

par contre je vois qu'on met on sommeil pour reveiller plus tard,rnrnca ca ne m'interesse pas

Par **expeuser**, le **21/04/2022** à **20:41**

j'ai le dernier bilan! non la gerante ne fait plus rien,rnrnje vais regarder ce bilan et vous dire ce que je trouvernrls informations sur le forum me guide dans un system labyrinthique,rnrnje n'etais pas mecanicien mais je le suis devenu! carrnrnj'en avais marre qu'on me prenne mon argent pour un service mal effectué souvent mensonger et une voiture qui tombe en panne le lendemain...rnrnj'ai perdu confiance en tout garage ! dommage pour eux